

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2009-489 DU 25 SEPTEMBRE 2009

Chargeant **Monsieur Joseph AHANHANZO**,
**Ministre de la Réforme Administrative et
Institutionnelle (MRAI)**, de l'intérim de
Monsieur Roger DOVONOU, Ministre de
l'Industrie pour la période du **21 au 25
septembre 2009**.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin ;
- Vu la proclamation le 29 mars 2006 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le décret n° 2009 – 260 du 12 juin 2009 portant composition du Gouvernement ;

DECRETE :

Article 1er : Monsieur **Joseph AHANHANZO**, Ministre de la Réforme Administrative et Institutionnelle (MRAI) est chargé de l'intérim de Monsieur **Roger DOVONOU**, Ministre de l'Industrie pour la période du 21 au 25 septembre 2009.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 25 septembre 2009

**Le Président de la République,
Chef de l'Etat,
Chef du Gouvernement,**



Dr. Boni YAYI

*Ampliations : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HCJ 2 HAAC 2 MEF 4 MI 4 MRAI 4 autres
Ministères 28 Départements 6 SGG 4 JORB 1.*